



Vert st denis



[www.vert-saint-denis.fr](http://www.vert-saint-denis.fr)

LE MAGAZINE MUNICIPAL // HIVER 2018 // N° 95 //

# REFLETS DE VERT

PROJET DE VIE P. 9



TRAVAUX P. 7



VIE SPORTIVE PP. 16 ET 17



## CÉRÉMONIE DES VŒUX

### L'année 2018 sera marquée, par l'ouverture du nouveau groupe scolaire



Vendredi 12 janvier, le maire et le conseil municipal accueillent les habitants et les personnalités dans le gymnase Alain-Bombard pour la traditionnelle cérémonie des vœux. En présence d'Olivier Faure, député, de Franck Vernin, conseiller départemental et d'Olivier Chaplet, maire de Cesson. Éric Bareille, le maire, a appelé à la plus grande vigilance concernant les projets qui dépassent le périmètre des frontières communales, tel le Tzen2 et le C5 (voir page 10 et page 20). Sur la thématique de la santé, la construction du nouvel hôpital en limite de Vert-Saint-Denis est un élément très positif, a-t-il poursuivi. Et même s'il faut regretter le départ précipité des médecins au Bois-Vert, les nouveaux locaux du centre médical et de la pharmacie, rue Pasteur, verront, eux, le jour fin 2019. Ils seront de plain-pied, modernes et parfaitement adaptés aux normes d'accès. Ils hébergeront les professionnels de santé actuellement présents sur le site. Question sécurité, le maire a annoncé le renforcement de l'équipe de police municipale par un 4<sup>e</sup> agent, appuyée par des ASVP (Agents de surveillance de la voie publique). L'année 2018 sera marquée principalement par l'ouverture de l'école de la ZAC du Balory (voir page 7). L'intégralité du discours est disponible sur le site de la ville dans la rubrique des « publications ».



## SOLIDARITÉS

### Repas des anciens de la commune

Afin de fêter la nouvelle année, le maire, les membres du Centre communal d'action sociale et près de 300 convives se sont retrouvés au gymnase Jean-Vilar, le dimanche 14 janvier 2018. Cette année, le traiteur, le groupe Depreytere, a proposé un menu à la fois riche, original et savoureux pour le plus grand plaisir de tous. L'ambiance était chaleureuse et festive grâce à l'orchestre « le Pétillon » qui a fait chanter et danser la salle.



Éric BAREILLE  
Maire de Vert-Saint-Denis

## LA MAIRIE

2, rue Pasteur  
77240 Vert-Saint-Denis  
Tél. : 01 64 10 59 00  
Fax : 01 64 10 59 10  
www.vert-saint-denis.fr  
mairie@vert-saint-denis.fr

## HORAIRES

**lundi** : 14 h - 18 h  
**mardi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**mercredi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**jeudi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**vendredi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**samedi** : 9 h - 12 h



## MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES

TIRAGE : 3 200 exemplaires  
Numéro 95 - HIVER 2017-2018 - Trimestriel  
Site Internet : www.vert-saint-denis.fr  
Courriel : mairie@vert-saint-denis.fr  
• DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Éric Bareille  
• RÉDACTEUR EN CHEF : Laurent Tangre.  
• RÉDACTION : Laurent Tangre avec le concours  
des services municipaux  
• PHOTOGRAPHIES : Laurent Tangre et les services  
municipaux  
• Création graphique : Emendo  
• Maquette : Laurent Tangre  
• Correcteur typographe : Juhel Puifourcat  
• Impression : Imprimerie RAS, Villiers-le-Bel  
• Dessin de couverture : atelier d'architecture 2A+

L'année 2017 fait place à l'année 2018. L'année 2018 sera riche en projets importants. Elle sera notamment marquée par l'ouverture de l'école de la ZAC du Balory. L'édification de ce bâtiment est la continuité d'une suite d'aménagements qui se construit au cours du temps dans le cadre d'une vision globale de notre évolution urbaine. Cette vue générale reconfigure progressivement nos espaces et nos bâtiments publics. Point important concernant cette école, elle est très largement financée par l'agglomération du Grand Paris-Sud et impacte peu notre budget.

L'année 2018 sera aussi marquée par l'aménagement et la modernisation des cuisines de la restauration des groupes scolaires Louise-Michel et Jean-Rostand. Ces cuisines modernisées, nous permettront d'être plus économes, plus efficaces tout en continuant à garder cette volonté première de réaliser nos plats sur place, ce qui est aussi pour nous une garantie de qualité. Ces aménagements bénéficient de subventions qui nous permettent, là encore, d'investir pour l'avenir sans contraindre les finances communales. En lien avec ce sujet, j'annonce que les tarifs de la restauration scolaire ont été revus à la baisse tout en gardant le même niveau de qualité, c'était une volonté forte de notre équipe de limiter cette charge pour les habitants. Cette baisse des tarifs est d'ailleurs active depuis ce début d'année.

Dans ce numéro d'autres sujets importants sont abordés, le Tzen2, la situation du centre commercial du Bois-Vert mais aussi le contournement de Melun, dit C5 qui refait surface. Suivant la prévision de son tracé, il traverse le bois de Bréviande en le défigurant définitivement. Nous marquons là notre volonté farouche contre ce tracé afin de protéger ce poumon vert.

Il me reste à vous présenter, au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2018.

## Sommaire

EN IMAGES .....	pp. 2, 4, 5 et 6
ÉDITO .....	p. 3
TRAVAUX.....	p. 7
PROJET DE VILLE .....	p. 8
PROJET DE VIE .....	p. 9
BRÈVES .....	pp. 10, 13 et 18
VIE CITOYENNE .....	p. 11
LIRE et JOUER .....	p. 12
BRÈVES .....	p. 13
VIE CULTURELLE .....	pp. 14 et 15
VIE SPORTIVE .....	pp. 16 et 17
TRIBUNES LIBRES .....	pp. 18 et 19
FEUILLE VERTE .....	p. 20





## MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

### Promotion 2017

La médaille d'honneur du travail est décerné par l'État, qui récompense les salariés pour leur ancienneté et leur mérite. Avec différentes distinctions : Argent pour 20 ans, Vermeil pour 30 ans, Or pour 35 ans, et Grand Or pour 40 ans. Cette promotion 2017, récompensait 32 personnes dont 6 agents communaux, pour 10 médailles d'Argent, 11 de Vermeil, 10 Or et 5 Grand Or.

## VIE LOCALE

### Accueil des nouveaux habitants

Samedi 1<sup>er</sup> octobre, lors de la matinée d'accueil des nouveaux habitants, deux autocars étaient prévus pour transporter les nouveaux Verdionysiens à la découverte du territoire communal et de l'histoire de la ville. Une visite commentée par le maire, Éric Bareille, et par Jeanine Dupriez, maire-adjointe aux Affaires culturelles et aux animations. Un arrêt à la Maison de l'environnement a terminé le parcours, avant de lever ensemble le verre de bienvenue.



## VILLES ET VILLAGES FLEURIS

### Concours communal des maisons fleuries

Vendredi 20 octobre, les participants au concours floral 2017 des maisons et balcons fleuries avaient rendez-vous dans la salle du conseil municipal pour la remise des prix. Éric Bareille, le maire, Chantal Veyssade et Hélène Deman, conseillères municipales et membres du jury, ont remercié les participants de cette année qui embellissent le cadre de vie de notre ville. Le 1<sup>er</sup> prix a été décerné à M<sup>me</sup> Martine Coubat, le 2<sup>e</sup> prix à M. Louis Appolonio et le 3<sup>e</sup> prix à M<sup>me</sup> Denise Baudic. Le prix d'honneur revient à M<sup>me</sup> Jacqueline Guillou, gagnante de l'année précédente.

## COMMÉMORATION

### Vers le 100<sup>e</sup> anniversaire de la Première Guerre mondiale

Personnalités, élus et habitants se sont rassemblés devant le monument aux Morts, place de l'Église, le samedi 11 novembre, pour commémorer le 99<sup>e</sup> anniversaire de la signature de l'armistice de 1918. La cérémonie était présidée par Maria Boisanté, 1<sup>re</sup> adjointe au maire et par Robert Lebrun maire-adjoint aux Sports et délégué aux anciens combattants. Le dépôt des gerbes s'est fait en présence du député de la circonscription, Olivier Faure, de Claude Génart, président de la FNACA et d'Anne-Marie Harczynski, de l'association des Pupilles de la nation et orphelins de guerre.



## ENVIRONNEMENT

### Jardins partagés

Le long du mur de la Ferme des arts, l'espace réservé aux jardins partagés s'est enrichi en novembre d'un pommier et d'un mirabellier. Cette initiative vous intéresse ? Vous souhaitez cultiver fruits et légumes ? Venez nous rejoindre le 24 mars 2018, à 14 heures.



## ASSOCIATION

### Loto du comité de jumelage Espagne

Le 19 novembre dernier, le comité de jumelage était heureux de remplir la salle Jean-Rostand, comme prévu avec des participants de tous âges et surtout beaucoup de jeunes, et des familles avec des enfants. Les parties se sont déroulées dans la bonne humeur et lors des entr'actes, les pâtisseries confectionnées par les bénévoles ont été très appréciées.

## ANIMATIONS

### Lumina 2017

La fée Lumina a fait son grand retour à Vert-Saint-Denis le samedi 16 décembre. Depuis la place des Aulnes, quatre étoiles « géantes » ont guidé les participants par groupe vers la porte magique conduisant au monde de Lumina. Chacun avait reçu, avant, une petite lumière pour symboliser les poussières d'étoiles et l'énergie positive nécessaire à Lumina pour rétablir le contact avec la Terre. Arrivée à hauteur du Terrain du cheval, les applaudissements du public ont déclenché un magnifique feu d'artifice chassant ainsi les soldats noirs qui retiennent Lumina. En passant sous la porte magique (la halle du Terrain du cheval), les enfants sont repartis avec des ballons blancs lumineux et, conduits par le vieux Mage blanc et les quatre étoiles, ils sont revenus place des Aulnes, où au son des tambours, les forces en présence se sont unifiées pour déclencher un lâcher de ballons lumineux, créant un chemin de lumière pour aider Lumina à trouver la route du retour parmi nous...

*Avec la participation de la Cie Les Arlequins, de l'association Pouilly-en-fête, des animateurs de la ville, des enfants des centres de loisirs, des agents municipaux et des tambours de la Batterie-Fanfare de Sénart.*



Dans l'après-midi, la place des Aulnes accueillait, avant l'animation Lumina, quelques stands associatifs ; Pouilly-en-fête, Plaisirs créatifs, Merveilles créatives et la MLC pour un vente d'objets dans le cadre du Téléthon. Un formidable élan de générosité a permis aussi la collecte de jouets au profit des Restos du Cœur de Vert-Saint-Denis. Il y a eu en tout, 55 kg de jouets récoltés, ce qui représente 20 livres pour enfants et 45 jouets divers.

## Le futur groupe scolaire sera inauguré en juin

**Au rythme de l'avancée des travaux, la livraison est prévue en mai 2018, l'inauguration se fera le samedi 30 juin, à 11 heures, et l'ouverture officielle à la rentrée de septembre 2018**

Depuis le mois de juin 2017, à l'intersection de la rue du Seigle et de la rue Aimé-Césaire, les travaux de construction du futur groupe scolaire vont bon train. Cet équipement, d'une surface utile de 2 500 m<sup>2</sup> est construit au cœur du nouveau quartier du Balory qui accueille peu à peu 470 nouveaux logements. Les financeurs de ce chantier de 5,5 M €, que sont l'agglomération Grand Paris-Sud, la Mairie et l'EPA Sénart sont venus, jeudi 30 novembre, se rendre compte de l'avancée des travaux et poser symboliquement la première pierre. Cet édifice de plain-pied, en plancher béton et ossature bois, comportera 9 classes (4 élémentaires, 3 maternelles et 2 classes dites *tampon* qui pourront indifféremment accueillir des élèves de maternelle ou d'élémentaire selon les besoins.) Il sera très performant côté consommation énergétique grâce à une bonne isolation et à la récupération des calories de l'air pour chauffer le site, a tenu à préciser le cabinet d'architectes l'Atelier 2A+. L'école sera, en outre, dotée de deux cours séparées avec préau, comportant des jeux (maternelle), et des marquages au sol (marelle, parcours cycliste...). Les élèves bénéficieront également d'un plateau sportif et d'un jardin pédagogique. La salle de motricité et la bibliothèque seront communes. Toutes les classes seront dotées d'un atelier pour les travaux manuels ou artistiques. Concernant la partie périscolaire, un office de réchauffage sera installé afin de permettre aux enfants de déjeuner sur place, avec les repas confectionnés par les cuisines de la ville, et transportés le jour même. Les locaux pour l'accueil pré- et post-scolaire comporteront deux salles d'activités et un bureau d'animateurs et seront accessibles par une entrée séparée de celle de l'école

*Photo ci-contre : Marie-Cécile Launay, secrétaire générale de l'EPA Sénart, Éric Bareille, maire de Vert-Saint-Denis, et Francis Chouat, président de Grand-Paris-Sud ont visité, jeudi 30 novembre, le chantier du futur groupe scolaire, en compagnie de l'atelier d'architectures et des entreprises et dévoilé une plaque symbolisant la pose de la première pierre.*

« Cet édifice s'inscrit dans une suite logique d'aménagements, a précisé le maire, Éric Bareille, juste à côté du collège Jean-Vilar, du lycée Sonia-Delaunay, du gymnase, de la Maison des sports et du futur parc urbain, que l'EPA aménagera bientôt pour 1,2 M €. Une école clef pour un parcours scolaire cohérent et en continuité, qui structure ainsi le quartier et participe à l'enjeu environnemental majeur actuel et à l'obtention du label ÉcoQuartier ».



### Label ÉcoQuartier, étape 2, pour le Balory

La commune a obtenu, mardi 19 décembre 2017, la labellisation d'écoquartier – étape 2, pour le Balory, lors de la journée nationale du club ÉcoQuartier à Paris. Aude Debreil, la directrice générale de l'EPA Sénart et Rachid Benyachou, adjoint au maire, en charge de l'urbanisme, de l'habitat, du développement économique et des relations internationales étaient présents pour recevoir le diplôme. Un ÉcoQuartier est une opération exemplaire d'aménagement durable qui répond, en fonction de son contexte territorial et de ses contraintes, aux vingt engagements de la charte ÉcoQuartier. L'étape 2 : correspond à l'ÉcoQuartier en chantier. C'est-à-dire qu'une fois les études achevées et le chantier engagé, une expertise du projet est réalisée pour vérifier la conformité du projet à la charte ÉcoQuartier. Les conclusions de leur expertise sont débattues avec la collectivité et ses partenaires, afin d'ajuster si nécessaire les suites du projet. Le label est délivré par la commission nationale ÉcoQuartier sur proposition de la commission régionale, après présentation des conclusions des experts.





## On bouge avec l'espace Jeunesse

*Un aperçu des prochains rendez-vous pour la jeunesse*

### ■ Danse

Rendez-vous le samedi 17 février, à 14 heures, à la Ferme des arts, pour un concours chorégraphique exceptionnel de danses, baptisé Showing 240. L'entrée est gratuite, l'artiste de Rap/Hip-Hop SenSey' sera présent.

### ■ Musique

Samedi 31 mars, aura lieu le Tremplin, à la MLC – La Citrouille. Le Tremplin permet de sélectionner les chanteurs qui participeront au prochain Rdv urbain de juin.

*Si vous avez envie de monter sur scène lors de ces deux événements, faites vous connaître auprès de l'espace Jeunesse. Tél. : 01.64.41.69.20 ou jeunesse@vert-saint-denis.fr*

### ■ Rdv urbain 2018

Chaque année, le Rendez-vous urbain rassemble plus de 500 personnes. Plusieurs artistes se relayent sur scène. L'an passé des artistes de prestige se sont produits lors de ce rendez-vous de la jeunesse : Fababy , Slai , Sultan ou encore Axel Tony. Pour 2018, le service Jeunesse vous réserve de nouvelles surprises. Rendez-vous le vendredi 15 juin, dans la cour de la Ferme des Arts pour un nouveau show exceptionnel...

*Si vous avez envie de participer à l'organisation ou bien de monter sur scène, n'hésitez pas à contacter l'équipe de l'espace Jeunesse au 01.64.41.69.20 ou par courriel à : jeunesse@vert-saint-denis.fr*

### ■ Tournoi de " futsal "

Un tournoi de « futsal » est prévu le mercredi 28 février. Avec des équipes de 7 joueurs dont 2 remplaçants, entre quatorze et vingt ans. L'inscription préalable est obligatoire pour pouvoir participer.

### ■ Kizomba

Des cours gratuits de danse *Kizomba*, ouverts aux plus de quinze ans, ont lieu tous les jeudis de 18 heures à 19 h 30.

### ■ Lancement du dispositif Coup de pouce

Le Coup de pouce permet d'accompagner les jeunes au travers d'un projet personnel (permis, BAFA, formations...).

Et d'avoir une aide financière comprise entre 50 et 250 €.

L'attribution de la bourse au Coup de pouce est soumise à la présentation d'un dossier type, examiné par une commission, composée du maire-adjoint à la Jeunesse et du conseiller municipal délégué aux projets jeunes. Ce jury se réunit deux fois dans l'année. La prochaine commission d'attribution aura lieu le mardi 13 février 2018.

Renseignements et dossiers « Coup de pouce » à récupérer à l'espace Jeunesse.



L'espace **Jeunesse**

Ferme des arts, 60 rue Pasteur / Tél. : 01 64 41 69 20.

Courriel : [jeunesse@vert-saint-denis.fr](mailto:jeunesse@vert-saint-denis.fr)

Permanences :

Lundi fermé.

Mardi, jeudi, vendredi de 16 h 30 à 19 heures (régie ouverte).

Mercredi et samedi de 14 heures à 18 heures.

### Stage BAFA

En partenariat avec l'IFAC, un stage d'approfondissement BAFA (3<sup>e</sup> partie) sera organisé lors des vacances de la Toussaint 2018. Tarif : 210 € (places limitées).

Le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs) est un diplôme non professionnel qui autorise l'encadrement d'enfants et d'adolescents.

## Les enfants ont la parole !

*Le conseil municipal des Enfants a été renouvelé pour deux ans*



La proclamation des résultats s'est déroulée, vendredi 22 décembre, dans la salle du conseil municipal. Les vingt-six nouveaux conseillers ont été élus parmi les quatre écoles pour un mandat qui ira jusqu'à juin 2019. Les enfants élus vont prendre part aux décisions de la commune, donner leurs idées et réaliser des projets. C'est un vrai travail qui nécessite du temps, de la concertation et de l'imagination. Les enfants sont conseillers municipaux pour deux ans et siègent sous la présidence du maire de la commune, Éric Bareille. Durant cette période, ils seront accompagnés par l'équipe pédagogique composée de Hélène Hilaire, Damien Aroulanda et de l'élu référent, Florent Dupriez, maire-adjoint à la Jeunesse et chargé des instances enfance et jeunesse. Et pour suivre leurs actions, il y a le blog du CME : <http://cme.vert-saint-denis.fr>



*Les élu(e)s du conseil municipal d'Enfants sont : LOUISON Malcolm - COYAU-PILLEFER Paul - GUILBERT Germain - NEGRAUD Adénais - NOURY Mathéo (école Louis-Pasteur). BEAUFORT Lois - MAYAKI Alicia - LARGILLIER Louis - EKHATOR Meriam - KANE Tidiane - COUTINHO Garance (école Jean-Rostand). STEPHAN Noah - MYZENE Sonia - NAMANE Amélia - BALEINE Anaëlle - DE SOUSA Evan - BACKA Tana-Louise - PITKIAYE Macéo (école Élise-et-Célestin-Freinet). CASTULE Evan - DRIES MAHMOUDI Sofia - AMIENS Léa - RICOT ABOU Emilie - ROUSSEAU Antonin (école Louise-Michel).  
Suppléants : ZOISALADA Inès - HARNAIS Marion - DIA Mariame - DODARD Noémy - NEGRAUD Ildéric - CAZE Adrien - TISSIER Océane - GUIHAIRE Tristan - MASSUE Joris - BULFON WILLEM Agathe.*

## Retour à la semaine de 4 jours dans les écoles

*Dès septembre 2018, le temps scolaire se déroulera sur 4 jours*

Un décret permettant aux communes qui le souhaitent de revenir à la semaine de 4 jours dans les écoles est paru en juin 2017. La commune n'a pas souhaité prendre de décision dans l'urgence, et n'a pas modifié les horaires scolaires de cette année 2017/2018. Au cours du premier trimestre, une large concertation auprès de la communauté éducative a été menée. Chaque parent ayant un enfant scolarisé a pu donner son avis, ainsi que les enseignants et l'ensemble des personnels (ATSEM et animateurs). Les votants avaient la possibilité d'exprimer leur choix entre le maintien de la semaine de 4,5 jours avec cours le mercredi matin et la semaine de 4 jours, par le biais d'un coupon-réponse. La participation a été importante puisque 79 % des coupons ont été retournés, signe de l'intérêt des familles pour ce sujet. Les résultats ont été favorables au retour de la semaine des 4 jours à 77 % pour les parents et à 88 % pour les enseignants. D'autre part, les directeurs de groupes scolaires ont souhaité conserver le format actuel de la matinée rallongée, pour ses intérêts pédagogiques.

**En conséquence, les horaires scolaires seront les suivants dès septembre 2018 :**

**lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 30 pour tous les groupes.**

La commune va effectuer les démarches nécessaires auprès des services de la Direction académique des services de l'Éducation nationale.



## Préservons l'offre de santé

### Information concernant le centre médical du Bois-Vert

La mairie a eu écho, début septembre, par des patients fréquentant le centre médical du Bois-Vert, de la vente de celui-ci. Face à cette situation, nous avons pris l'initiative d'organiser une réunion qui a eu lieu, le samedi 14 octobre, en mairie afin d'en informer les habitants du quartier. Nous avons appris que les propriétaires ont mis en vente leur bien il y a déjà plusieurs mois. Les locataires n'ont, eux-mêmes, eu connaissance de cette vente que tardivement ce qui a précipité le départ de certains, notamment des médecins. À notre connaissance, il n'existe à ce jour aucun repreneur ni aucun projet de remplacement. Lors de cette réunion, des précisions ont été données sur la situation présente en regrettant l'absence totale de communication des propriétaires et de leur projet de vente vis-à-vis de la municipalité. Il a été également rappelé l'existence sur le secteur du Bois-Vert de problématiques diverses, sentiment d'insécurité, perte qualitative de cet espace, et une nouveauté, l'éventualité d'une extension de l'hôtel qui semble se profiler.

### Ces espaces sont entièrement privés

La commune, consciente de ces difficultés, y a cependant déjà investi leur entretien hebdomadaire et la pose de deux caméras de surveillance. La situation actuelle, notamment la fermeture du centre de santé, nécessite une mobilisation encore plus affirmée pour préserver l'offre de santé qui s'inscrit, chacun le sait, dans un contexte extrêmement difficile de désertification médicale. L'amélioration de la sécurité et la revitalisation de l'offre commerciale de ce secteur sont donc, pour la municipalité, des enjeux prioritaires. À ce titre, un groupe de travail constitué d'élus toutes tendances confondues et de professionnels a été mis en place. L'objectif est l'élaboration d'une stratégie globale pour l'ensemble de ce secteur, qui permettra de définir des modalités d'actions en lien avec des partenaires et des décideurs dans plusieurs domaines ; dont la santé, le commerce, la sécurité et l'amélioration du cadre de vie. Cette situation est complexe, elle nécessite une vision globale et une volonté qui s'inscrivent dans une démarche collective où patience et lucidité seront nécessaires pour envisager des solutions à court, moyen et même long terme. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée du projet, et remercions tous les acteurs qui s'impliquent.

## Le projet du Tzen2

### Après le Tzen1, qui circule entre les gares de Corbeil-Essonnes et de Lieusaint-Moissy depuis 2011, la ligne Tzen2 reliera Lieusaint (Carré-Sénart) à Melun à l'horizon 2024

Cette ligne assurera des correspondances en gares de Savigny-le-Temple/Nandy et de Melun avec le RER D et la ligne R du Transilien mais également avec les nombreuses lignes des réseaux Sénart Bus et Mélibus, favorisant ainsi la pratique de l'intermodalité. Une correspondance sera également possible avec le Tzen1 sur le Carré-Sénart. Rapide et confortable, le T Zen est une solution de déplacement dont les caractéristiques sont semblables à celle d'un tramway : voie de circulation réservée, priorité aux feux et intersections, fréquence élevée aux heures de pointe. Le coût d'investissements du projet T Zen2 est estimé à 180 millions d'euros HT (valeur janvier 2014), financé par la région Île-de-France / État pour 70 % et le département de Seine-et-Marne pour 30 %. Les coûts du matériel roulant et de l'exploitation de la ligne seront, quant à eux, financés à 100 % par le STIF.

*Cependant, cette arrivée, que nous ne remettons pas en cause, met en avant certains points sensibles sur lesquels nous sommes extrêmement attentifs vis-à-vis du département. Ces points ont été évoqués, au moment de l'enquête publique, lors d'une réunion improvisée avec des entreprises et des Verdionysiens résidant près de la RD 306 et le commissaire enquêteur. Pendant la discussion, j'ai tenu à affirmer que nous demandions au département que les aménagements soient de qualité et que l'impact de cette réalisation soit positive pour les habitants les plus proches, notamment en ce qui concerne les nuisances sonores et de la qualité environnementale de leur lieu de vie. Ensuite, j'ai tenu à souligner que les demandes des entreprises situées le long de la RD 306 qui peuvent être impactées par la requalification doivent absolument être entendues. Là encore, nous serons très vigilants sur les propositions d'aménagement que nous fera le département ».*

### « Nous serons très vigilants sur les propositions d'aménagement »

Le maire est revenu sur ce sujet lors de son discours à la cérémonie des vœux, le 12 janvier 2018 : « l'arrivée du Tzen 2 à l'horizon 2024, projet porté par le département, est une véritable opportunité. Cette arrivée enclenchera la requalification en boulevard urbain de la RD 306 qui traverse Vert-Saint-Denis. Des aménagements qualitatifs amélioreront significativement cette portion routière dont la qualité urbaine laisse aujourd'hui à désirer, c'est le moins que l'on puisse dire.

Suivre le projet : <https://projets.grandparissud.fr/t-zen-2>



## Les décisions du conseil municipal

*Un point sur les principales délibérations prises par la Ville lors du dernier conseil municipal du 11 décembre*

### Dérogations au repos dominical

Le conseil municipal a émis un avis favorable à la demande de certains commerces de détail, de dérogation au repos dominical pour l'année 2018 :

- pour les commerces de l'automobile : les dimanches 21 janvier, 18 mars, 17 juin, 10 septembre et 14 octobre.

- pour les autres commerces avec autorisations du Grand Paris-Sud, les 22 et 29 avril, 6, 13, 20 et 27 mai, 3, 10, 17 et 24 juin, 23 et 30 décembre .

### Tarifs municipaux

Le conseil municipal a approuvé la reconduction des tarifs municipaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et a modifié ceux qui concernent la restauration scolaire qui seront calculés aux taux d'effort.

### Règlement intérieur des régies de recette

Le conseil municipal a approuvé le règlement intérieur des régies des recettes qui pourra être consulté en mairie, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### Demande de subvention au titre de la dotation d'Équipement des territoires ruraux 2018

Le conseil municipal sollicite, auprès de la préfecture de Seine-et-Marne, l'attribution d'une subvention pour les travaux de réhabilitation de la cuisine Louise-Michel.

### Avance sur les subventions 2018

Le conseil municipal a décidé de verser, jusqu'au vote du budget primitif 2018, les 3/12<sup>e</sup> de la sommes allouées en 2017 aux établissements et organismes suivants : CCAS, syndicats intercommunaux des sports et de la culture, Amicale du personnel.

### Autorisation d'engager liquider et mandater les dépenses d'investissement sur l'exercice 2018

Le conseil municipal a autorisé le mandatement des dépenses d'investissement de l'exercice 2018 jusqu'à l'obtention du budget primitif dans la limite de 25 % des crédits ouverts pour des travaux de voirie et informatique.

### Médiathèque-ludothèque Gérard-Philippe

Convention de gestion technique pour l'année 2018 avec la communauté d'agglomération du Grand Paris-Sud .

En attendant que la communauté d'agglomération du Grand Paris-Sud, reprenne l'équipement de la médiathèque en gestion complète dès son transfert le 1<sup>er</sup> janvier 2017, dans un souci d'efficacité et de simplification des procédures liés au transfert. Le conseil municipal a approuvé le renouvellement de la convention technique jusqu'au 31/12/2018.

### Transferts de compétences et d'équipements

Approbation de convention de gestion transitoire pour l'année 2018 entre la commune et le Grand Paris-Sud. Dans le cadre de la compétence voirie relevant de la communauté d'agglomération du Grand Paris-Sud et de celles exercées par les communes après transfert et/ou restitution au 1<sup>er</sup> janvier 2017, et afin de garantir la continuité des services publics le conseil municipal a approuvé les conventions de gestion transitoire pour l'année 2018.

### Prescription du lancement de la procédure de modification du plan local d'urbanisme (PLU)

Pour prendre en compte les évolutions de la loi ALUR relatives à la superficie minimales des terrains constructibles, au stationnement, aux performances énergétiques et environnementales, aux infrastructures et réseaux de communications électroniques , ainsi qu'à l'aspect architectural et à l'étude des dents creuses afin d'assurer une bonne gestion du développement communal, le conseil municipal a décidé d'engager la prescription de la procédure de modification du PLU.

### Institutions d'un droit de préemption urbain renforcé sur les zones U et AU du Plan local d'urbanisme

Le conseil municipal a décidé d'instituer un droit de préemption urbain renforcé afin de lui permettre de préempter un ou plusieurs lots compris dans un bâtiment soumis au régime de copropriété, des parts ou actions de sociétés donnant vocation à l'attribution d'un local ou bien d'un immeuble bâti dans les quatre ans de son achèvement.

### Baisse des tarifs de la restauration scolaire

Le conseil municipal, dans sa séance du 11 décembre dernier, a adopté les tarifs municipaux pour l'année 2018. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les tarifs de la restauration scolaire seront calculés selon un mode dit du « taux d'effort ». Pour chaque famille, sera calculé un taux basé sur le quotient familial (revenu imposable/nombre de parts fiscales) et le coût minimal de la prestation, soit 1,50 €. Ce taux sera appliqué sur le tarif maximal de la prestation soit 5,40 €. Pour les familles qui payaient le repas de leur enfant au tarif le plus bas (2,14 €), il s'agit d'une économie de 0,64 € par repas, et pour les familles qui payaient le repas de leur enfant au tarif maximal (5,56 €), il s'agit d'une économie de 0,16 € par repas.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

**Lundi 5 février 2018 à 20 h 30**

**en mairie, salle du Conseil**

## Lire

### **Le Journal d'Aurore - Tome 1 : Jamais contente** de Marie Desplechin, aux éditions de L'école des loisirs

Roman à lire à partir de 12 ans, mais qui peut aussi faire rire en tant qu'adulte ! Il s'agit d'une jeune fille jamais contente qui raconte son quotidien, dans son journal, avec une mauvaise foi à toute épreuve. Emilie Deleuze en a réalisé un film. Si vous souhaitez passer un bon moment, choisissez la version lire sur papier ou lire un DVD car vous trouverez les deux versions à la Médialudo.



### **Les Délices de Tokyo**

de Durian Sukegawa, éditions Albin Michel et Livre de poche

« Écouter la voix des haricots » : tel est le secret de Tokue, une vieille dame aux doigts mystérieusement déformés, pour réussir le an, la pâte de haricots rouges dont sont fourrés les dorayaki, des pâtisseries japonaises. Sentarô, qui a accepté d'embaucher Tokue dans son échoppe, voit sa clientèle doubler du jour au lendemain, conquise par ses talents de pâtissière. Mais la vieille dame cache un secret moins avouable et disparaît comme elle était apparue, laissant Sentarô interpréter à sa façon la leçon qu'elle lui a fait partager. Magnifiquement adapté à l'écran par la cinéaste Naomi Kawase, le roman de Durian Sukegawa est une ode à la cuisine et à la vie. Poignant, poétique, un régal.



## Jouer

Livres, DVD et jeux proposés à la Médialudo (11, place Condorcet). Inscription et prêt gratuits. Renseignements au 01 64 10 83 95 ou [medialudo.vertsaintdenis@grandparissud.fr](mailto:medialudo.vertsaintdenis@grandparissud.fr) Catalogue en ligne : [medialudo.vert-saint-denis.fr](http://medialudo.vert-saint-denis.fr)

### **LUMINOS**

Auteurs : Udo Peise et Marco Teubner

Édité par Haba

Jeu pour 2 à 4 joueurs

Âge à partir de 4 ans

L'île de Luminos est peuplée de drôles de créatures scintillantes très rares appelées Luminettes. Elles volent à travers l'épaisse forêt et les vastes plaines, mais ne sont pas faciles à trouver ! Craintives, les Luminettes se cachent soit dans la vieille épave échouée sur la côte, soit dans les ruines enchantées de l'île, et de longues routes séparent ces différents lieux. Qui parviendra le mieux à mémoriser comment se rendre d'une cachette à une autre et à trouver ainsi en premier cinq Luminettes ?



### **VOLER DES BAIES AVEC BEC'VERT** ou **BEEREN KLAU'N MIT SCHNABEL GRÜN**

Auteurs : Jacques Zeimet

Édité par Noris

Jeu pour 2 à 4 joueurs

À partir de 4 ans

En essayant de faire mûrir ses baies préférées plus rapidement, Bec'vert, le corbeau magicien, a transformé toutes les myrtilles en baies géantes. Tous veulent l'aider à récolter les grosses baies sucrées en faisant sautiller Bec'vert de buisson en buisson. Mais attention : on peut voler des baies ! Et là où il y avait un buisson de myrtilles, se forme alors un marais ! À la fin, Bec'vert ne peut être sauvé que si les enfants ont récolté un maximum de myrtilles.



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- Anna Suarnet, le 15 octobre 2017.
- Assya Dihni, le 16 novembre 2017.
- Léana Carré, le 16 novembre 2017.
- Abdou Galant, le 25 novembre 2017.
- Nathan Keaophila, le 27 novembre 2017.
- Lucie Sauvage, le 6 décembre 2017.
- Thiago Assoumani, le 15 décembre 2017.
- Agathe Francois Larive, le 21 décembre 2017.

### MARIAGES

- Jimmy Cast et Christelle Legros, le 7 octobre 2017.
- Mathieu Lepage et Mélanie Verges, le 7 octobre 2017.

### DÉCÈS

- Marc Cote, le 04 décembre 2017.
- Céline Gellé, le 18 octobre 2017.
- Sylvia Truillet, le 25 octobre 2017.
- Halina Wojciechowki veuve Nowacki, le 3 novembre 2017.
- Simon Donyo, le 8 novembre 2017.
- Bernard Rouget, le 14 novembre 2017.
- Hervé Abiven, le 17 novembre 2017.
- Simon Maurin, le 13 décembre 2017.

### ■ Pacte civil de solidarité (PACS)

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, l'enregistrement des Pactes civils de solidarité est transféré des tribunaux d'instance aux mairies. Les futurs partenaires doivent s'adresser à la mairie du lieu de leur résidence commune.

La liste des pièces à fournir, le formulaire de déclaration conjointe de PACS et la convention-type de PACS sont téléchargeables sur le site service-public.fr ou disponibles en mairie auprès du service état civil.

Rappel concernant les futurs partenaires, ils :

- doivent être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- doivent être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou sous tutelle peut se pacser sous conditions),
- ne doivent pas être déjà mariés ou pacsés,
- ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux direct.

Le dossier peut être envoyé par courrier ou déposé par l'un des deux partenaires (attention à ne pas signer la convention). Les futurs partenaires devront ensuite se présenter en mairie en personne et ensemble et **sur rendez-vous** (du lundi au vendredi), pour signer la convention une fois que celle-ci aura été visée par l'officier d'état civil.

Pour tous renseignements, s'adresser au service état-civil :

- Par téléphone : 01.64.10.59.00 ou 01.64.10.59.09

- Par courriel : [etatcivil@vert-saint-denis.fr](mailto:etatcivil@vert-saint-denis.fr)

### ■ Soirée Paella

Le comité de jumelage Espagne, organise son traditionnel *diner dansant, grande paella avec animation musicale*, le samedi 10 mars, à 20 heures, à l'abri couvert Jean-Rostand, rue de Pouilly.

Les tarifs sont de 30 euros par adulte, 24 euros pour les adhérents, 10 euros pour les enfants de 6 à 12 ans et gratuit jusqu'à 6 ans. Les inscriptions se font jusqu'au 28 février auprès de Josiane Gillonier (01 64 41 06 46) ou Chantal Veysade (01 60 63 00 89).

### ■ Journée forum seniors

L'assureur MAIF en partenariat avec la mairie et le CCAS (Centre communal d'action sociale) organise une journée d'information à destination des seniors, le mercredi 21 mars, de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h, à la Ferme des arts, au 60, rue Pasteur. Au programme : la sécurité routière, la sécurité domestique, le soutien scolaire, l'aide aux petits-enfants, l'économie collaborative avec une participation et une présentation de Prévention MAIF.

### ■ La Maison d'école

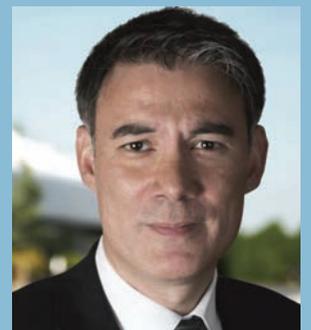
Recherche des bénévoles pour assurer ses visites. Vous avez du temps libre, vous aimez le contact, l'animation et le relationnel, alors n'hésitez pas et rejoignez l'équipe de la Maison d'école. Suivant vos disponibilités, vous accompagner différents groupes scolaires, touristiques et autres à la découverte de l'école d'autrefois.

Contact au 01 64 52 52 72 ou sur [ecolhier@free.fr](mailto:ecolhier@free.fr)

### ■ Olivier Faure, votre député à votre écoute

Le député de la circonscription de Sénart-Le Mée, Olivier Faure, est disponible et à l'écoute des habitants, des associations, des différents acteurs économiques, culturels, artistiques... Il reçoit sur rendez-vous lors de permanences en circonscription.

Contacts : [olivierfaure.depute77.11e@gmail.com](mailto:olivierfaure.depute77.11e@gmail.com) ou par téléphone au 01 64 40 69 28



## Venez-vous divertir

Les spectacles proposés par le SIC se poursuivent, avec des samedis, sous le signe du rire et des dimanches en famille pour un public plus familial. Pensez à réserver vos places

Samedi  
POUR RIRE

### Le Bon Plan

Philippe est dans une mauvaise passe : chômage, dettes et son proprio menace de l'expulser. Mais soudain... sa vie se transforme sur un malentendu, le jour où ses voisins lui prêtent des talents de guérisseur. Philippe voudrait leur avouer qu'ils se trompent mais à 50 euros son éthique en prend un coup. Il se prête donc au jeu. Au début, ça a tout l'air d'un bon plan, mais...

**Samedi 3 février, à 20 h 30, à la Citrouille (tarif 10 €).**



### Jackpot

Ils ont coché les numéros ensemble, ils ont gagné 30 millions d'euros ! Il devait valider la grille seul mais il a oublié de le faire... Osera-t-il leur annoncer ? Surtout quand la machine à rêve s'emballe et que l'amour s'en mêle. Avoir des numéros fétiches c'est bien, ne pas oublier de les jouer c'est mieux.

**Samedi 7 avril, à 20 h 30, à la Citrouille (tarif 10 €).**



### Annadré, la discothérapeute

Demandez un diagnostic, Annadré est discothérapeute, elle chante, danse, détourne et prescrit des chansons ! Après des années de recherches, elle révolutionne le monde médical grâce à une nouvelle méthode qui soigne aussi bien les inflammations amoureuses à répétition que les allergies, l'acné et la nymphomanie tardive. Dans la même journée, elle reçoit ses patients, répond au téléphone et fait grimper la température en salle d'attente. La consultation est incluse dans le spectacle. Un spectacle effervescent, euphorique. Faites-vous soigner avec humour !

**Samedi 17 mars, à 20 h 30, à la Citrouille (tarif 10 €).**



## Dimanche en famille

### Merlin l'apprenti enchanteur

Merlin l'enchanteur, encore jeune apprenti, a perdu ses pouvoirs magiques. Incapable de faire ses devoirs et craignant les foudres de son maître, il décide de risquer le tout pour le tout dans l'espoir de les récupérer... Il s'aventure donc à Brocéliande Nord, une zone infestée de dragons (et autres créatures désagréables !) à la recherche de l'Oracle, le seul qui pourrait l'aider. Mais est-ce là-bas, loin de chez lui, qu'il retrouvera le chemin de sa magie ?

**Dimanche 11 février, à 16 heures, à la Ferme des arts (tarif 5 €).**

### La Sorcière du placard aux balais

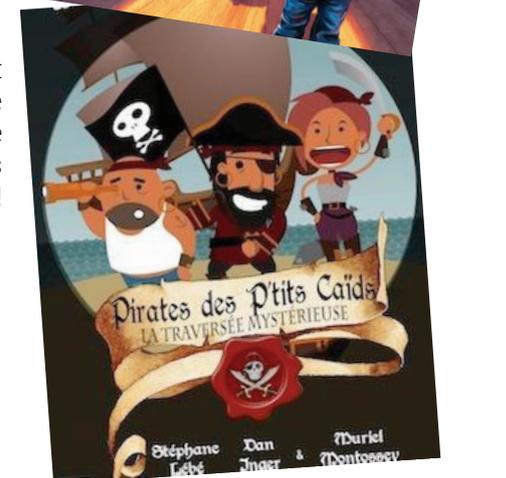
Monsieur Pierre découvre que la petite maison qu'il vient d'acheter est hantée par une sorcière cachée dans le placard à balais... Elle ne fait pas de bruit et reste bien tranquille, sauf si on a le malheur de chanter : « Sorcière, sorcière, prends garde à ton derrière ! » Que se passera-t-il si monsieur Pierre vient à chanter la maudite chanson ? Et trouvera-t-il des alliés pour l'aider à chasser cette sorcière ? Suspense et rebondissements sont au rendez-vous de l'un des plus célèbres contes de la rue Broca !

**Dimanche 25 mars, à 16 heures, à la Ferme des arts (tarif 5 €).**

### Pirates des P'tits Caïds / La Traversée mystérieuse

Deux musiciens ouvrent un vieux livre sur les aventures de pirates. En tournant les pages, ils trouvent une partition et jouent une mélodie magique, lorsqu'une voix sortie de nulle part leur révèle qu'il est possible de rejoindre l'âge d'or de la piraterie, en traversant la mer des songes. Nos compères larguent alors les amarres pour embarquer petits et grands pour un voyage mystérieux !

**Dimanche 6 mai, à 16 heures, à la Ferme des arts (tarif 5 €).**



### LE SIC

Syndicat intercommunal de la culture  
de Cesson et Vert-Saint-Denis  
Téléphone : 01 64 10 25 55.  
Courriel : [sic.csn.vsd@gmail.com](mailto:sic.csn.vsd@gmail.com)  
[www.facebook.com/SIC.CSN.VSD](http://www.facebook.com/SIC.CSN.VSD)

Les locaux administratifs sont situés  
rue du Poirier-Saint, à Cesson.  
Horaires d'accueil du public :  
mardi et vendredi de 15 h à 18 h ;  
mercredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

La Ferme des arts, 60 rue Pasteur, à Vert-Saint-Denis.

La Citrouille, 35 rue Janisset-Soëber, à Cesson.

## RÉCOMPENSES SPORTIVES 2017

### Nos sportifs ont du talent

Chaque année, le Syndicat intercommunal des sports honore ses sportifs, et les bénévoles des associations. La cérémonie de récompenses a eu lieu le samedi 25 novembre 2017, à la Maison intercommunale des Sports. Chaque association a choisi de distinguer soit un bénévole, soit un ou des sportif (s) pour leurs qualités humaines et sportives.

Cette année les lauréats sont :

COV lutte : Victor Montes / Cercle d'escrime : Franck Demry, Jean Lasnon et Serge Bonadonna / Retraite sportive du Balory : Michèle Vanicat / Club de rando Les Esclots : Gérard Formont / Cercle intercommunal Aikido : Éric Landureau / Balory Subaqua Club : Jean Pierre Saunier et Eric Guinoiseau / Escv Football : l'équipe des vétérans de plus de 45 ans, Oliver Vinzent, Christophe Kulka, Philippe Pelier, Carlos Correa, Jean-Claude Gomez / Taichido : Patricia Cheret et Martine Baratin AGCV : Virginie Vincent / Gymnastique Volontaire : Rémy Decamp / COV Force Athlétique : Adrien Lazarov / Courir : Jean-Paul Denaules et Silvestra De Araujo / Escv Tennis de Table : Gilles Pommier / Cyclo verdionysien-cessonnais : Bernard Chaillan Senart Gym : Hugo Guerville, Kiméo Jondeau, Lenny Mercarder, Evan Reggio, Lilyan Robey / Judo Club : Tristan Chevin ATCV (tennis) : l'équipe des plus de 55 ans (Jean-Marc Degardin, Bruno Caudmont Bruno Jeannot, Jean-Claude Huguet). Cov Volley-Ball : l'équipe 1 avec : Éric Blanc (capitaine), Thierry Germany, Sami Ghenim, Viradeth Immanivong, Benoit Krebs, Dominique Lefavre, Steave Murat, Samuel Pannier, Félix Plumain, Stéphane Renaudie, Alexandre Saypharath, Valery Volberg. CVSD Handball : David Robert / Compagnie d'arc : Sandrine Monroy / Senart Basket Ball : l'équipe 1 - Seniors Féminines.

Vous pouvez retrouver le palmarès complet sur le site du SIS : <https://www.sisports.fr>



## CYCLOTOURISME

### Randonnée VTT hivernale

Le Cyclo verdionysien-cessonnais organise, le dimanche 11 février 2018, sa première randonnée VTT hivernale.

Vous pourrez, entre 8 h 30 et 10 heures, prendre le départ, à allure libre, sur les circuits fléchés et balisés qui seront proposés (20, 30, 40 et 50 km). Des ravitaillements seront à votre disposition sur les parcours ainsi qu'à l'arrivée.

Les inscriptions se feront sur place : licenciés FFCT : 4 € et non licenciés : 6 €. Moins de dix-huit ans : gratuit (ils devront être accompagnés d'un adulte ou munis d'une autorisation parentale).

Le départ et l'arrivée se font devant la Maison intercommunale des sports au 5, rue Aimé-Cesaïre. Renseignements : 06 67 61 78 55.





## SÉNART BASKET-BALL

### Championnat de France NF 3

L'équipe senior féminine évolue en championnat de France, Nationale 3. Vous pouvez venir les applaudir et les encourager lors des matchs à domicile au gymnase Sonia-Delaunay, le dimanche, à 15 h 30. Le droit d'entrée est d'un bouchon en plastique...

Voici le calendrier des prochaines rencontres :

- le 4 février, à 15 h 30, contre Palaiseau,
- le 18 février, à 15 h 30, contre Le Havre Basket,
- le 11 mars, à 15 h 30, contre Avenir Basket Chartres,
- le 8 avril à 15 h 30, contre Avenir sportif d'Orly Basket.

## MARATHON DE SÉNART 2018

### Les inscriptions sont ouvertes pour la 19<sup>e</sup> édition

En 2017, le marathon de Sénart-Grand Paris Sud a fêté sa 18<sup>e</sup> édition en musique en conservant les clefs qui ont fait sa réussite depuis le 1<sup>er</sup> mai 2000. Il fêtera en 2018 sa 19<sup>e</sup> édition, ce petit brin de bonheur du 1<sup>er</sup> mai, joue plus que jamais dans la cour des grands. L'épreuve est devenue un rendez-vous incontournable de la course à pied en Île-de-France et au-delà. Cette course mythique s'appuie sur les forces vives de l'agglomération Grand Paris-Sud : les fonctionnaires des communes traversées mais également les nombreux bénévoles, citoyens ou adhérents des clubs sportifs.

À Cesson et Vert-Saint-Denis, l'organisation est pilotée par le Syndicat intercommunal des sports et ce sont environ 170 personnes (bénévoles, agents municipaux, élus, musiciens...) qui œuvrent pour la réussite de cette grande fête sportive.

Date : 1<sup>er</sup> mai 2018, de 9 heures à 15 heures.

Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site de la commune : [www.vert-saint-denis.fr](http://www.vert-saint-denis.fr) ou en ligne sur [marathon-senart.com](http://marathon-senart.com)  
Plus d'infos : 01 74 57 52 44 ou sur [marathon@grandparissud.fr](mailto:marathon@grandparissud.fr)

**19<sup>e</sup> édition**

**1<sup>er</sup> mai**

**marathon et 10 km de sénart**  
Grand Paris Sud

[marathon-senart.com](http://marathon-senart.com)



## NOS MEILLEURS VŒUX

### Un territoire qui évolue

Plusieurs projets de dimension extra-communale touchent Vert-Saint-Denis. L'hôpital de Melun, situé en limite de commune, qui doit ouvrir ses portes cette année, est un véritable point positif. L'arrivée du TZEN2 est une opportunité pour notre commune car il requalifiera la RD306. Cela dit, nous serons extrêmement vigilants quant aux propositions d'aménagement du département notamment à proximité des lieux de vie des Verdionysiens. Le contournement de Melun, dit C5, revient à la surface et il doit nous interpellé. Nous avons toujours affirmé notre opposition à ce contournement, qui dans le tracé proposé aujourd'hui, détruirait à tout jamais une partie importante du bois de Bréviande.

### Un cadre de vie à protéger

Cet espace boisé est notre poumon vert et profite aux populations locales de Vert-Saint-Denis, de Cesson, du Mée-sur-Seine et de Melun pour les principales. Nous ne pouvons nous résigner à accepter ce tracé d'autant plus que, comme nous l'avons vu lors des présentations en comités de quartier, des solutions alternatives peuvent être envisagées. Là encore nous serons extrêmement vigilants et fermes sur la protection du bois de Bréviande et attentifs aux propositions que nous fera le département.

### Une mairie qui agit

La situation du centre commercial du Bois-Vert reste une préoccupation majeure pour la municipalité. Nous réaffirmons notre volonté de préserver l'offre médicale, améliorer la sécurité et revitaliser l'offre commerciale de ce secteur. Suivant notre souhait de favoriser l'intelligence collective, nous avons créé un groupe de travail incluant des membres des minorités pour élaborer une stratégie de solutionnement. Vert-Saint-Denis a de nombreux atouts, dont sa qualité environnementale, vous pouvez compter sur notre équipe pour la préserver. Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

### Le groupe majoritaire Unis pour Vert-Saint-Denis

## EN BRÈVES

## Luttons contre la prolifération du frelon asiatique

### Un communiqué de la Fédération apicole de Seine-et-Marne

Le frelon asiatique a été classé comme « invasif et nuisible ». Cet insecte est arrivé en France en 2004 dans la région de Bordeaux. Des nids devaient être présents dans des poteries importées de Chine. Depuis cette année 2004, le frelon asiatique envahit la France, notre département a été touché la première fois en 2015 et cette année sa présence s'est accrue, il y a eu pas moins de douze nids de frelons à Vert-Saint-Denis.

Nous pouvons lutter contre la présence de ce frelon mais il est là et, malheureusement, il y restera. Nous allons donc cohabiter avec le frelon asiatique.

Pour lutter contre *Vespa Velutina* (nom scientifique du frelon), il faut s'organiser, se concerter, se solidariser, en espérant qu'avec les efforts de chacun, sa présence sera moindre.

**Pour lutter, pour s'informer, la Fédération apicole de Seine-et-Marne vous propose une rencontre le 16 février 2018, à 20 h 30, à la Ferme des arts (60, rue Pasteur, à Vert-Saint-Denis).**

Les apiculteurs et référents frelons répondront à vos questions.



Frelon asiatique  
(taille réelle 3 cm)

Frelon commun  
(jusqu'à 4 cm)



Le frelon d'Europe ou commun est plus grand et possède un aspect plus coloré. Ses teintes rouges et jaunes contrastent avec l'aspect plus sombre de *Vespa velutina*, le frelon asiatique. Le nid peut atteindre un mètre de haut et 80 cm de diamètre. Construit au printemps, il est aérien, le plus souvent situé dans des arbres à plusieurs mètres de hauteur, quelquefois au ras du sol, sous une charpente ou dans des cheminées. Ce frelon étant opportuniste, son nid est retrouvé aussi bien dans des habitations que sur du mobilier urbain.

## MEILLEURS VŒUX POUR 2018

*La mobilisation du collectif des voisins de la Croix Saint-Pierre a permis l'annulation du projet de destruction de l'ancien centre médico psychologique et nous nous en réjouissons. D'après les réflexions en cours, ce bâtiment pourrait accueillir l'école de danse et peut-être une partie de l'école de musique.*

*La municipalité va devoir maintenant faire face à la disparition du centre médical du Bois-Vert.*

*Notre commune dont la population ne cesse de s'accroître, va donc être confrontée de plein fouet à ce désert médical que rencontre, entre autres départements, la Seine-et-Marne. Dans ce même quartier, l'hôtel « Les Balladins » qui accueille actuellement une population fragilisée, a déposé une demande de permis de construire pour s'agrandir de deux étages.*

*La mairie a deux mois pour donner une réponse, mais dommage, la modification du PLU (plan local d'urbanisme) ne devrait pas entrer en vigueur avant un ou deux mois. De plus, l'aménagement de la RD 306 menant à Auchan prévoit la transformation de cette route en deux fois 2 voies de circulation et une partie centrale pour le Tzen. Une partie du parking de Naturéo et des arbres seront supprimés et les constructions en cours ZAC du Balory ne feront qu'augmenter le flux de véhicules engendrant des nuisances sonores très importantes pour ce quartier. Rappelons qu'aucun mur anti-bruit n'est actuellement prévu !*

*Il faudra naturellement être vigilant vis-à-vis de ces projets dans ce quartier déjà bien mis à mal avec la disparition du centre médical.*

*Souhaitons que tous ces problèmes lourds de conséquences pour notre commune se résolvent au mieux.*

*À vous tous, en ce début d'année, nous présentons nos meilleurs vœux pour 2018.*

### **Groupe municipal Ensemble pour Agir Autrement**

**GUILCHER Catherine – DIGOL-N'DOZANGUE Stéphane – GAUDOT Françoise – LAMBERT Patricia – DUMOULIN Jérôme.**

## MEILLEURS VŒUX À VOUS TOUS ET MEILLEURS VŒUX À LA COMMUNE DONT IL FAUT CHANGER LA POLITIQUE

*Le premier journal municipal de 2018 est l'opportunité de vous présenter mes meilleurs vœux ainsi que de souhaiter une autre politique pour Vert-Saint-Denis qui, depuis le retour aux affaires des socialistes et des communistes en 2001, a été très mal gérée, notamment sur le plan financier, et sur le plan environnemental. Sur le plan financier : grâce au développement économique, auquel j'ai fortement contribué, notamment avec la venue du centre logistique de Carrefour (repris depuis par Intermarché) à laquelle les socialistes étaient opposés, les recettes de la commune ont considérablement augmenté. Mais, au lieu de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement, que j'avais initiée, la municipalité socialo-communiste a fait exploser, depuis 2001, ces mêmes dépenses, au détriment des investissements nécessaires, mais aussi de vos propres moyens puisque l'équipe municipale a augmenté sensiblement les taux fiscaux communaux qui sont parmi les plus lourds en Seine-et-Marne. Bref, il faut réinstaurer une gestion sérieuse des finances à Vert-Saint-Denis. Sur le plan environnemental : les socialistes et les communistes s'étaient engagés à ne plus reprendre l'urbanisation massive, en raison de ses effets destructeurs, en stabilisant la commune aux alentours de 7 000 habitants, en préservant le caractère pavillonnaire et les terres agricoles de Vert-Saint-Denis. Or, depuis 2001, leurs vieux démons des années 70 à 90 les ont repris puisque, après avoir restitué le caractère constructible de la plaine du Moulin-à-Vent, que j'avais fait supprimer lors de la révision du POS en 2000, ils urbanisent cette plaine, y compris avec des immeubles dont l'esthétique est de surcroît malheureuse, au détriment d'une agriculture qu'ils prétendent défendre et de notre environnement. De même, urbanisent-ils de manière massive le vieux centre-bourg à coup d'immeubles en détruisant l'âme. Il faut stopper cette politique désastreuse pour notre environnement. En attendant, encore bonne année à tous.*

**Didier EUDE / Vert-Saint-Denis CAP 2020 Ensemble**

## TEXTE NON PARVENU

**Laurence PAROUTY, Vincent WEILER.**  
**Indépendant divers droite**

## Préservons le massif forestier de Bréviande

**ABC, l'Association des Bois du Canton, alerte sur le projet routier de contournement de Melun**

Dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'agglomération de Melun Val-de-Seine, et dans l'optique de désengorger l'agglomération melunaise de son trafic routier, le contournement de Melun est toujours à l'ordre du jour... et, précise l'association, « si ce projet, dans sa configuration actuelle, voyait le jour, le bois de Bréviande, poumon vert du secteur, serait gravement impacté ».

En mars dernier, le conseil régional a adopté le *contournement de Melun*. Un projet à l'étude depuis belle lurette, avec deux ponts, en amont et en aval de la Seine, mais aussi, et c'est là que le bât blesse, des nouvelles liaisons, entre la D 306 et la D 346, au nord-ouest à la limite entre Melun et Cesson, et entre la RN 105 et la RD 605, à l'est. Une aubaine pour la ville-préfecture traversée chaque jour par plus de 90 000 véhicules, certes, mais pas une aubaine pour notre environnement, ni pour la forêt.

Pour l'association et son président Jacques Machard, « alors que le transit (trafic qui utiliserait le contournement) représente moins de 10 % du trafic total, on voudrait nous faire croire que ce serait la solution... Non seulement, poursuit l'ancien élu de Vert-Saint-Denis, on apporterait une mauvaise réponse à un vrai problème, mais on dépenserait inutilement les deniers publics (rares), on détruirait irréversiblement un massif forestier en le coupant en deux et on apporterait des nouvelles nuisances de bruit et de pollution. Le contournement ne peut pas résoudre les problèmes de circulation dans l'agglomération melunaise ».

### D'autres solutions alternatives pourraient être envisagées

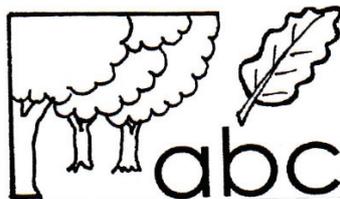
Pour l'association d'autres solutions existent. « Pour fluidifier la circulation en agglomération, il faut des transports en communs performants, avec une amélioration de la ligne D du RER, un Citalien puis un Tzen, des semi-directs Melun-Lieusaint-Paris (à partir de 2019), une nouvelle traversée de la voie ferrée, deux ponts en amont et en aval pour diffuser la circulation et une révision du plan de circulation. Pour préserver le bois de Bréviande, tout en évitant le transit inutile en agglomération, il faut instituer la gratuité sur l'autoroute A5 jusqu'à Montereau, et repousser le péage de Fleury-en-Bière sur A6. Ainsi les usagers (notamment les poids-lourds) en transit entre le nord et le sud de l'Île-de-France (qui ne veulent pas actuellement utiliser les autoroutes en raison du coût du péage) pourront circuler gratuitement sur l'itinéraire A5-A19-A6. Une action qui libérera l'avenue Thiers de Melun, qui préservera le massif forestier de Bréviande et celui de la forêt de Fontainebleau. Le rôle écologique, économique et social de la forêt n'est plus à démontrer. Il faut préserver cet environnement privilégié pour le bien de tous ».

Pour en savoir plus et en débattre, l'association vous invite à une réunion publique le vendredi 23 mars à 20 h 30 à la Ferme des arts.

**RÉUNION PUBLIQUE**  
**Vendredi 23 mars, à 20 h 30,**  
**à la Ferme des arts (60, rue Pasteur)**

### PARLONS-EN ET AGISSONS !

**ABC**  
**(Association des**  
**Bois du Canton)**



1, rue d'Ormesson, 77240 Vert-Saint-Denis.  
Courriel : asso.abc77@free.fr  
Tél. : 01 60 63 42 13.

